

**Direction des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi**

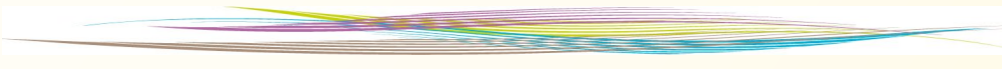


**PREFECTURE DE LA MARTINIQUE**

# **DIECCTE MARTINIQUE**

**Note Conjoncturelle  
du 9 novembre 2015**





La population de la Martinique est estimée à 386 486 habitants. La densité de la population est élevée et concentrée au centre de l'île. La Martinique se caractérise par la diminution et le vieillissement de sa population, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent près du quart de la population.

Le tissu économique de la Martinique est essentiellement basé sur les activités du secteur tertiaire (83,6 % de la valeur ajoutée en 2007). Selon l'INSEE, 36 801 établissements composent le tissu productif (81 % pour le secteur marchand). Un salarié sur deux travaille dans un établissement de 50 salariés et plus. 80 % des établissements comportent moins de dix salariés et concentrent le quart des salariés.

L'administration fournit 41 % des emplois salariés, la masse salariale versée y est également plus importante.

La population active est de 166 112 personnes (chômeurs, salariés et non salariés), la Martinique comptait 75 930 salariés en 2010, dont 73,3% pour le secteur tertiaire, l'agriculture et la pêche représentaient 5,6% et l'industrie 8,7% (16 % en France métropolitaine). Le bassin du centre de la Martinique concentrait 66,4% de l'ensemble des salariés, le bassin Nord Atlantique, 11,7%, le bassin Nord Caraïbe, seulement 2,6%, et le bassin du Sud, 19,2 %.

Le tourisme est sans doute le secteur le plus intégré à l'économie martiniquaise grâce à sa forte intensité de main d'œuvre directe et indirecte. En 2014 cette activité est contrastée. Car, même s'il est à noter une augmentation des croisiéristes, (+71,3 %, à 177 786) le nombre de tourisme de séjour et la fréquentation aérienne stagnent. Ce secteur souffre de plusieurs contraintes structurantes (capacité d'hébergement insuffisante, mauvais état de certaines structures hôtelières, concurrence des autres îles de la Caraïbe, adaptation des compétences,...).

Plus généralement, la très faible structuration des principaux secteurs de l'économie martiniquaise du fait de la faible structuration des branches professionnelles et du peu d'appétence des entreprises martiniquaises à penser et à agir collectivement constitue un obstacle structurel majeur dans l'accompagnement de son développement sur des secteurs en croissance (services à la personne) ou émergents et qu'il convient de soutenir, (développement durable), comme ceux en difficultés, dont il convient d'accompagner le changement de modèle économique ou de soutenir l'effort nécessaire de renforcement et d'évolutions de compétences (tourisme).

Cependant, au deuxième trimestre 2015, l'indicateur du climat des affaires (ICA) affiche une nouvelle amélioration (+5,9 points). Il s'établit désormais à 105,8 points passant ainsi, pour la première fois depuis 2008, au-dessus de sa moyenne de longue période.

Si les délais de paiement passés limitent une progression plus marquée, l'opinion générale des chefs d'entreprise sur le deuxième trimestre est positive et l'ICA est porté par une amélioration de l'activité.

Ainsi les effectifs, les charges d'exploitation et les prix sont favorablement orientés, et la trésorerie bénéficie d'une amélioration significative.

Les prévisions d'investissement des chefs d'entreprise pour les douze prochains mois affichent toujours un niveau supérieur à la moyenne de longue période, malgré une légère baisse par rapport au trimestre passé.

Pour le troisième trimestre 2015, les prévisions indiquent un courant d'affaires toujours favorable. Les professionnels font preuve d'optimisme et l'amélioration de l'ensemble des soldes d'opinion (activité, charges, effectifs, trésorerie et les délais de paiement) devrait se poursuivre; enfin, les prix de vente pourraient se stabiliser (Source IEDOM)

## Activité et emploi

Le taux de chômage BIT est de 19,4%. Il est plus élevé que le taux métropolitain (9,9%) mais est inférieur à celui des autres DOM. L'emploi salarié est essentiellement porté par le secteur tertiaire marchand alors que les secteurs de l'industrie et de la construction restent peu dynamiques. Le taux d'emploi des martiniquais est supérieur à celui des autres DFA. Le taux de chômage reste peu impacté par le genre (l'écart entre hommes et femmes reste faible), et les jeunes sont les plus touchés avec un taux de chômage approchant les 51 % chez les moins de 25 ans. Le diplôme protège du chômage car 10 % des diplômés du supérieur sont au chômage tandis que 30% des Martiniquais non diplômés sont chômeurs.

## Évolution du marché du travail

Les données issues de Pôle emploi (novembre 2015) affichent une évolution favorable de la DEFM contrairement à ce qu'on observe en Guadeloupe et Guyane :

le nombre de DE de catégorie A est en baisse de 0.8% sur un an, alors qu'il est en croissance sur la France entière. La tendance à la diminution peut s'observer aussi sur le 2ème semestre 2015 pour les catégories ABC.

Sur un an le nombre de DE femmes en catégorie A diminue de 1,4%.

La tendance à la diminution de nombre de DE de moins de 25 ans, continue depuis juillet 2013 est de -8.9% sur un an.

Si l'évolution du nombre de DE de plus de 50 ans connaît une évolution inverse depuis plusieurs années, une légère inversion peut être relevée est nette également sur les derniers mois

Il en est de même pour les DE de plus d'un an.

Ces résultats sont à rapprocher des signes de reprise, mais également pour une large part à la mobilisation des emplois aidés.

### **Une mobilisation satisfaisante des emplois aidés, par l'action convergente des acteurs du SPE**

Pour mémoire, les instructions DGEFP pour 2015, prévoyaient en base annuelle les enveloppes physiques suivantes :

3 274 CUI-CAE ;

1 422 emplois d'avenir ;

1115 CAE-DOM.

Le bilan de la consommation de cette enveloppe physique est représenté ci-dessous :

Contrats	Nature de l'enveloppe	Enveloppe physique	Prescrits au 04 janvier 2016	% de prescription	Ecart
CUI CAE	Annuelle	3 274	3 503	106,99%	-229
CAE DOM	Annuelle	1 115	1 145	102,69%	-30
Eav	Annuelle	1 422	1 320	92,83%	102
Contrat de génération	Ouverte		76		
<b>Total</b>		<b>5 811</b>	<b>6 044</b>	<b>104,01%</b>	<b>-233</b>

## GARANTIE JEUNES :

Ce dispositif expérimental est mis en œuvre à la Martinique depuis le 1er avril 2015 pour un objectif à au 31 décembre 2015 de 870 jeunes.

L'objectif est atteint et même dépassé : 154 pour le centre, 120 pour le sud et 599 pour le nord, soit un total de 873.

L'enjeu est également de réduire l'écart, entre le nombre de décisions d'entrées validées en commission mensuelle, et le nombre de CERFA, effectivement signés, transmis à l'ASP et à la DIECCTE, par les missions locales (à ce jour, le nombre est de 368). Une forte mobilisation des équipes de la DIECCTE est également mise en place, sur ce point de mise en œuvre, et ainsi réduire cet écart.

Les équipes dédiées sont en place dans chaque mission locale, les locaux spécifiques sont opérationnels depuis le mois de juin 2015. Outre le financement du dispositif par l'Etat de 1600 euros par jeune, la première avance (70%) de la subvention allouée par l'Etat aux missions locales (au nombre de trois) a été engagée et versée. En outre les collectivités CG et CR ont voté un cofinancement à l'appui du dispositif

### Formation des demandeurs d'emplois

La mobilisation très majoritairement sur des financements de Pôle emploi, est là encore très satisfaisante: 3913 inscrits en cumul 2015 (vs 2266 en Guadeloupe et 1213 en Guyane) pour 3483 entrées dont 3002 sur financement de Pôle emploi. Celle-ci souffre cependant d'un insuffisant engagement de la collective régionale

### Des actions diversifiées engagées en partenariat en faveur de l'emploi

Avec la CCIM et Pôle emploi qui vise à des initiatives de prospection et d'accompagnement des entreprises adhérentes souhaitant recruter : une initiative de « job dating » à l'échelle régionale en octobre 2015, relayée par RCI, préparée en amont, ciblés sur les secteurs hôtellerie / restauration et commerce, et sur les primo employeurs de tous secteurs : 427 offres d'emploi sur 38 entreprises participantes – 420 entretiens de recrutement des demandeurs d'emploi participants.

Cette action viendra en complémentarité avec l'initiative pour l'emploi et la croissance en outre-mer avec l'accompagnement, via la CDC, des têtes de réseau d'appui à la création d'entreprise, nationales et locales, qui s'engagent sur l'accompagnement à la création du

**Sur l'initiative européenne pour la jeunesse (IEJ) :** 7 dossiers recevables au titre de l'appel à projet 2014 ont reçu un avis favorable du CPS de juillet 2015 et sont en cours d'instruction pour une mobilisation de 12 M€ en fonds européens, au bénéfice de 3000 participants NEETs.

Le projet innovant «**brigades vertes**» (partenariat DIECCTE/DEAL/ADEME/EPCI NORD ET SUD, CONSEIL REGIONAL ET GENERAL,...) depuis juillet 2015, sous la forme d'ACI visant à constituer au service des communes une réponse structurée à des besoins environnementaux ponctuels ou permanents : échouage d'algues sargasses (mobilisation actuelle), entretien du patrimoine naturel, curage de rivières, nettoyage du littoral. La montée en charge se poursuit, de 48 à 66, elle sera de 87 au 18 décembre, **pour atteindre les 120 au premier trimestre 2016** (60 sur le Nord et 60 sur le sud) les équipes travaillent concernant les Sargasses à 70% sur le ramassage à 15% sur la dépollution et à 15% sur la valorisation. L'enjeu est aujourd'hui de **faire évoluer les activités de ces brigades de l'environnement vers les autres missions environnementales.**

Sur une cible de **2000 entreprises à visiter, les médiateurs économiques (VSC)** au plus près du tissu économique en ont visité **628, employant 1780** salariés, soit 2,9 salariés par entreprise en moyenne. 25% souhaite embaucher des emplois aidés. 188 offres potentielles de contrats aidés. 5% souhaite prendre un apprenti. **Sur 29 offres potentielles d'apprentissage : 3 recrutements en cours, 13 réalisés dont 12 pour une grande entreprise de TP, 7 en réflexion et 6 refus.**

A l'initiative de la CMA, et reprise par tous les acteurs, lancement de la campagne « **Liannaj pou l'apprentissaj** » (septembre à décembre 2015). Organiser la communication et l'information via les têtes de réseau et les employeurs potentiels : mesure TPE jeune apprenti, primes régionales, à terme le dispositif « réussite apprentissage : réunion d'information par bassin d'emploi, à très court terme.

**Mobiliser les PMSMP en amont de l'apprentissage,** pour prévenir les ruptures.

### **Licenciements économiques**

Nous pouvons constater une baisse de 16 % des licenciements économiques entre 2011 et 2012 et de 11 % entre 2012 et 2013, La tendance à la baisse des licenciements économiques constatée en 2014 se poursuit en 2015.

Nous pouvons constater une baisse de 16 % des licenciements économiques entre 2011 et 2012 et de 11 % entre 2012 et 2013, La tendance à la baisse des licenciements économiques constatée en 2014 se poursuit en 2015.

### **La rupture conventionnelle**

En Martinique, le nombre de demandes de ruptures conventionnelles enregistrées par la DIECCTE est de 1 530 en 2012, 1733 en 2013 et 1788 en 2014. Pour l'année 2015, la DIECCTE a enregistré 1 871 demandes.